



Procès-verbal

du Conseil Général du 4 décembre 2023

Président du Conseil : M. Daniel Schwab

Municipalité en place : M. Blaise Chapuis, syndic, Mme Valérie Borgognon, vice-syndique, Mme Magali Henry, M. Yan Jeanneret, M. Renaud Vuarraz, municipaux.

L'assemblée commence à 20h00.

1. Appel
Sur 28 membres inscrits, 24 sont présents, 4 sont excusés.
2. Approbation de l'ordre du jour
L'ordre du jour est accepté à l'unanimité
3. Acceptation du procès-verbal du 19 juin 2023
Le procès-verbal du 19 juin 2023, reçu par les membres du Conseil, est accepté à l'unanimité.
4. Assermentation des nouveaux membres – démissions
Il n'y a aucune démission ou nouvelle assermentation.
5. Communication du Président
M. le Président propose une minute de silence en mémoire de Mme Claudine Frauche, Mme Pierrette et M. Reynold Stoudmann.
6. Préavis n°23/2023 – Budget de l'Entente intercommunale pour la STEP 2024

M. le Syndic informe que l'exercice 2024 présente un total des charges de CHF 77'600 et un total des revenus de CHF 77'600, à l'équilibre. La participation communale s'élève à CHF 36'700.

M. Renaud Vuarraz prend la parole afin de commenter le budget. L'entretien est par exemple remis à l'entente communale, donc bénéfique pour le budget du village. Quelques petits travaux sont prévus afin d'améliorer la station.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **Mme Michèle Cotter**, rapporteur de la commission de gestion, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

7. Préavis n°24/2023 – Budget communal 2024

M. le Syndic prend la parole et relève quelques points.

La Municipalité va étudier le projet qui consiste à concasser des cailloux à répandre sur le chemin au-dessus du refuge, afin de mener les travaux dans l'année.

Divers travaux doivent être faits pour préparer la pose du fil de cuivre autour du pressoir.

Les propositions de nouveaux abris ne protègent pas assez. L'abribus sera finalement démonté prochainement afin d'être rénové. Une partie des frais est prise sur 2023 et le solde sur le budget 2024.



La Municipalité relève également l'augmentation des frais de transports scolaires.

D'autre part, des travaux doivent être effectués sur le système UV qui traite l'eau.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **Mme Michèle Cotter**, rapporteur de la commission de gestion, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

8. Préavis n°25/2023 – Règlement communal des sépultures et du cimetière et le tarif y relatif, adaptés suite à l'aménagement du Jardin du Souvenir

Mme Magali Henry prend la parole afin de rappeler les buts de la modification du règlement qui fait suite à la création du jardin du souvenir.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **Mme Christine Rochat**, rapporteur de la commission ad hoc, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

9. Commission de martelage

M. Cédric Henry fait part de la visite de la forêt qui s'est déroulée en présence de **Mme Magali Henry**, de l'inspecteur cantonal et du garde-forestier.

Il soulève ensuite la problématique des sapins de Noël qui souffrent de la sécheresse ou sont mangés par les chevreuils.

Des arbres malades devront être abattus à Bois-dessous (vers la déchetterie). Mais de petits arbres poussent, cela est positif ! **M. André Henry** se rappelle le passage de Lothar...

M. le Président remercie la commission pour son rapport très complet.

10. Communication de la Municipalité

M. Yan Jeanneret aborde le sujet de la rénovation de l'abribus qui sera prochainement repeint en vert. Cela ne peut se faire à une autre période. Il est dès lors possible de s'abriter au Pressoir en cas de météo défavorable.

Il fait part également de l'installation d'une nouvelle fontaine au refuge.

D'autre part, **M. Yan Jeanneret** relève que l'affichage d'informations ne peut se faire que sur le panneau officiel, et non sur la porte du congélateur ou celle du point de collecte. Pour tout autre besoin, il faut en parler à la Municipalité.

M. Renaud Vuarraz fait part de l'avancée des travaux au réservoir.

De nouveaux prélèvements d'eau ont été analysés. Il n'y a pas de problème bactériologique, mais toujours des valeurs très élevées avec le chlorothalonil par exemple.

Le prix de l'eau reste inchangé pour le premier semestre 2024. Mais il faudra peut-être s'aligner par la suite aux tarifs de la Sagenord.

Mme Valérie Borgognon signale qu'une information sera donnée en début d'année concernant les travaux de Swisscom pour la pose de la fibre optique dans le village. Swisscom prendra contact avec chaque propriétaire. Si les travaux sont effectués pendant cette période, ce sera a priori à la charge de Swisscom. S'ils sont faits ultérieurement, ils seront à la charge des propriétaires.



Mme Magali Henry indique qu'il est encore possible de réserver des sapins de Noël.

L'inventaire des arbres remarquables est encore en cours. Il n'y en a que peu sur la commune. Elle rappelle que toute intervention sur un tel arbre devra être communiquée au Canton et plus à la commune.

Mme Magali Henry signale qu'une séance d'information sera organisée en janvier concernant le Plan d'affectation.

Concernant l'entretien des chemins, il faut lui signaler les points qui mériteraient d'être revus. D'autre part, elle informe de l'achat d'une petite tondeuse pour l'entretien du cimetière.

Au sujet de la place de jeux, **Mme Magali Henry** a le plaisir d'annoncer qu'un avant-projet vient d'être soumis à la Municipalité et sera présenté aux habitants. Une fresque pour le mur sera aussi travaillée au sein du village. Unisanté devrait verser une subvention à hauteur de fr. 5'000.-.

M. le Syndic remercie les membres du Conseil général pour la confiance témoignée.

Il remercie également **Mmes Emilie et Sandra Gonin** pour leur travail. **M. le Syndic** remercie aussi **M. Jean-Daniel Miéville** qui a remis son poste de préposé au Pressoir communal ainsi que d'intendant pour le clocher. Le poste de préposé est donc à repourvoir, si besoin par annonce dans la presse. Un cahier des charges sera préparé.

La fête de Noël aura lieu samedi 9 décembre, selon les habitudes.

L'apéritif qui suit cette séance est offert par la Municipalité.

11. Interventions individuelles et divers

M. Jean-Michel Beney fait part de la problématique des trous sur les chemins, en particulier le chemin du milieu. Il faudrait également élaguer le chemin du refuge. **Mme Magali Henry** en a déjà parlé au garde-forestier qui passe à intervalles réguliers.

Mme Michèle Cotter signale qu'une voiture vient squatter le soir au réservoir, entre 19h00 et 23h00. **M. Renaud Vuarraz** a effectivement constaté des signes de présence, mais n'a rien aperçu dernièrement le soir.

M. André Henry souhaite connaître la raison pour laquelle l'abribus est surélevé. Il faudrait profiter des travaux pour niveler l'accès. Selon **M. Yan Jeanneret**, cela ferait sans doute doubler le budget.

La date du prochain Conseil général est fixée au 17 juin 2024 à 20h.

M. le Président remercie la Municipalité et chaque membre du Conseil pour le travail effectué. Il lève la séance à 20h50.

Le Président

La secrétaire

Daniel Schwab

Béatrice Piguet-Jaquier